



## COMMUNE DE MACHY

### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Convocation : 06.07.2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

L'an deux mil vingt, le vendredi 10 juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente en raison du COVID-19 pour respecter les distances sanitaires, sous la présidence de Mr Philippe PARMENT, Maire.

**Présents :** PARMENT PHILIPPE - GODET GENEVIEVE - TROISLOUCHES ISABELLE - BARTHE FANNY - BOVYN ALAIN - BRASSEUR EDITH - DELEGRANGE BASILE - LECLERCQ JEAN-JACQUES - MERLIN ELODIE - RASSE DAVID.

**Excusé :** DEBRAY JACKIE (pouvoir donné à M.PARMENT)

Madame MERLIN Elodie est nommée secrétaire de séance.

#### **D 27/20 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DU SECTEUR DE CRECY : SIVOS**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE :**

- Désigner en qualité de Membre titulaire Madame Geneviève GODET et Madame MERLIN Elodie Membre suppléant pour représenter la Commune de Machy au sein du Syndicat Intercommunal à vocation scolaire du secteur de Crécy.

#### **D 28/20 - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'ENERGIE DE LA SOMME**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE :**

- ✓ Désigner en qualité de Membres titulaires Mme. BRASSEUR Edith - M. RASSE David et BOVYN Alain suppléant pour représenter la Commune de MACHY au sein De la FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'ENERGIE DE LA SOMME.
- ✓ Mandater Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **D 29/20 - COMMISSIONS COMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DECIDE :**

Commissaires élus pour représenter la Commune :

**Membres titulaires :**

BOVYN ALAIN - BARTHE FANNY - BRASSEUR EDITH - DEBRAY JACKIE- DELEGRANGE BASILE - GODET GENEVIEVE - LECLERCQ JEAN-JACQUES - MERLIN ELODIE - PARMENT PHILIPPE - RASSE DAVID - TROISLOUCHE ISABELLE.

#### **D 30/20 - ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

**Election des délégués**

**1er tour du scrutin**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à donner les résultats ci-après :

Nombre de vote exprimé	11
A déduire non exprimer	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	11

**A obtenu :**

<b>Mr PARMENT P</b>	<b>7</b>
<b>Mr BOVYN A</b>	<b>4</b>

A réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

Mr PARMENT Philippe, né le 18/11/1968 à Béthune, qui a déclaré accepter le mandat, adresse 434 rue de la barre 80150 MACHY

**Election des suppléants**

**1er tour du scrutin**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à donner les résultats ci-après :

Nombre de vote exprimé	11
A déduire non exprimer	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	11

**Ont obtenu :**

<b>Mme TROISLOUCHES Isabelle</b>	<b>11</b>
<b>Mr RASSE DAVID</b>	<b>11</b>
<b>Mr DELEGRANGE Basile</b>	<b>11</b>

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

Mme TROISLOUCHES Isabelle, né le 27/04/1980 à LENS, qui a déclaré accepter le mandat, adresse 20 ruelle du moulin 80150 MACHY.

Mr RASSE DAVID, née le 26/06/1978 à ABBEVILLE, qui a déclaré accepter le mandat, adresse 370 rue de la barre 80150 MACHY

Mr DELEGRANGE Basile, née le 07/07/1977 à ABBEVILLE, qui a déclaré accepter le mandat, adresse 80 Impasse de la verrerie 80150 MACHY.

**DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES**

Désignation	Délégués	Responsables commissions
<b>Travaux communaux</b> - <b>bâtiments</b>	DEBRAY JACKIE DELEGRANGE BASILE ROCHERAN BARTHE FANNY TROISLOUCHES ISABELLE	DEBRAY JACKIE
<b>MARAIS</b> <b>Problèmes d'eau</b> - <b>pêche/chasse</b>	MERLIN ELODIE RASSE DAVID TROISLOUCHES ISABELLE	RASSE DAVID
<b>Voirie</b>	GODET GENEVIEVE DELEGRANGE BASILE RASSE DAVID PARMENT PHILIPPE	GODET GENEVIEVE DELEGRANGE BASILE
<b>Environnement fleurissement</b> /	GODET GENEVIEVE RASSE DAVID	DEBRAY JACKIE



<b>Finances</b>	GODET GENEVIEVE PARMENT PHILIPPE BRASSEUR EDITH MERLIN ELODIE TROISLOUCHES ISABELLE	TROISLOUCHES ISABELLE PARMENT PHILIPPE
<b>Urbanisme</b>	DEBRAY JACKIE DELEGRANGE BASILE BOVYN ALAIN BRASSEUR EDITH PARMENT PHILIPPE	PARMENT PHILIPPE
<b>Secours incendie</b>	DEBRAY JACKIE PARMENT PHILIPPE	PARMENT PHILIPPE
<b>Salle Polyvalente</b>	RASSE DAVID DELEGRANGE BASILE ROCHERAN BARTHE FANNY TROISLOUCHES ISABELLE	TROISLOUCHES ISABELLE
<b>Cimetière</b>	BRASSEUR EDITH GODET GENEVIEVE TROISLOUCHES ISABELLE	BRASSEUR EDITH
<b>Correspondant Défense</b>	PARMENT PHILIPPE	PARMENT PHILIPPE

<b>Communauté de Commune Ponthieu Marquenterre</b>	PARMENT PHILIPPE GODET GENEVIEVE
<b>SIEPA Syndicat Intercommunal d'Eau Potable dans la Région de Machy</b>	Délibération du 10/07/2020 non conforme Resoumis au conseil le 21/07/2020
<b>FDE 80 Fédération Départementale de l'Energie Somme 80</b>	BRASSEUR EDITH RASSE DAVID BOVYN ALAIN
<b>SIVOS Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du Secteur de Crécy</b>	GODET GENEVIEVE MERLIN ELODIE
<b>CCID Commission Communale des Impôts Direct</b>	BOVYN ALAIN - BARTHE FANNY - BRASSEUR EDITH - DEBRAY JACKIE- DELEGRANGE BASILE - GODET GENEVIEVE - LECLERCQ JEAN-JACQUES - MERLIN ELODIE - PARMENT PHILIPPE - RASSE DAVID - TROISLOUCHE ISABELLE

### D 33/20 - ACQUISITION EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Cette délibération D/33/20 retire la délibération D/31/20 (erreur de somme)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le secrétariat de la mairie est de retour à la mairie de Machy. Il devient impérativement urgent d'acheter un ordinateur le plus vite possible pour assurer des conditions de travail normales. Un devis va être demandé à Monsieur EVANGELAIRE Patrice à VRON. Il fait part de l'installation d'une ligne internet dans les prochains jours et propose une enveloppe de 1 000€ avec autorisation imminent de procéder à l'achat du matériel informatique.



Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- Accepter l'enveloppe de 1 000€ destiné à l'achat du matériels informatiques pour le secrétariat de la mairie
- Accepter que Monsieur le Maire procède à l'achat immédiat du matériel
- Mandater Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

### **D 32/20 - BUDGET PRIMITIF 2020 - DM N°1**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune de Machy,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2020 :

Injecter les des RAR 2019 dans les restes à réaliser N-1 : 22 100€ (travaux toiture mairie)

Puis rééquilibrer le budget 2020 :

1641 : opération d'ordre : - 3000€

1641 : opération ordinaire : + 3000€

Amortissement : 681 - 042 : + 1000€

2802 - 040 + 1000€

Et la décision d'inclure en Section de fonctionnement - Dépenses

Chapitre 014 :

Article 739211 Attribution de compensation + 11 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- D'accepter la décision modificative,
- De mandater Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

### **Communication de Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire remercie celles et ceux qui ont participé au désherbage du cimetière et précise que le robinet est changé.

Monsieur le Maire précise que le 14 Juillet sera restreint pour cause de COVID-19 seul le Maire et ses deux adjointes seront présents devant le monument aux morts. Les conseillers sont autorisés à participer derrière les grilles.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre reçue le 08/07 du Comité des Fêtes de Machy, celle-ci fait part d'une demande d'autorisation de poursuivre l'utilisation des locaux pour stocker le matériel du comité. Et souhaite savoir si la salle polyvalente lui sera toujours prêtée à titre gratuit lors des événements organisés par celui-ci : Monsieur le Maire assure qu'il ne changera rien dans l'organisation mise en place avec le comité des fêtes.

Monsieur le Maire informe le conseil que les locataires des logements communaux se plaignent des radiateurs : « trop vieux et ne chauffent plus ». Mais également que le réfrigérateur de M. GUILBERT ne fonctionne plus correctement, celui-ci fait partie de la location meublée. Une demande de subvention va être faite pour ces investissements.

Monsieur le Maire informe qu'il va procéder à l'achat d'une débroussailleuse pour l'employer communal mais Monsieur BOVYN précise qu'une machine est actuellement en réparation et qu'il faut la récupérer. Le COVID-19 a retardé les livraisons de pièces et les réparations des machines.



**QUESTIONS DIVERSES**

Madame BRASSEUR propose que le compte rendu de conseil municipal soit distribué dans les boîtes aux lettres des habitants, Cette demande sera étudiée.

Les horaires de permanences vont être affichées dans le tableau d'affichage de la Mairie courant de la semaine.

Séance levée à 21 heures 33

Le Maire,  
Philippe PARMENT

